



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **23**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **28**
Nombre de suffrages exprimés : **28**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2024

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Léa DUMAS, Benoît COQUAND, Denis CHARRON, Dimitri HERVELET et Éric PERENNES.

Absents excusés :

Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Maël DIONG,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Denis CHARRON.

Absents :

Guillem LEROUX.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h25**

Secrétaire : **Maël DIONG**

CULTURE - VIE ASSOCIATIVE

DL.24.050 – Conventions d'objectifs avec les associations percevant plus de 5 000,00 € de subvention communale

Philippe MAUGUIN expose :

Afin de renforcer la maîtrise et le contrôle des relations financières entre la Ville et les associations, la Ville a décidé d'étendre progressivement l'obligation légale d'établir une convention d'objectifs avec les associations percevant plus de 23 000€ de subvention.

Ainsi, en 2023, les associations percevant plus de 10 000 € de subvention communale ont été engagées dans la démarche de conventionnement.

Pour l'exercice 2024 et dans la continuité de la démarche, il est proposé d'étendre ce cadre juridique aux associations percevant plus de 5 000,00 €. Cet élargissement concerne quatre associations :

- Arabesque ;
- CMPJM Loisirs ;
- Ingré en Fêtes ;
- Ingré Judo Club.

Après présentation en commission générale du 18 mars 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les pièces afférentes à l'attribution des subventions suivantes :

Libellés	Subventions de fonctionnement
Arabesque	5 265 €
CMPJM Loisirs	6 156 €
Ingré en Fêtes	8 100 €
Ingré Judo Club	6 655 €

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 27 mars 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

28 MARS 2024

Publication le :

28 MARS 2024

Notification le :

28 MARS 2024



Le Maire

Christian DUMAS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_050
Objet :	Conventions d'objectifs avec les associations percevant plus de 5 000,00 € de subvention communale
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - Subventions aux associations.
Identifiant unique :	045-214501694-20240327-DL_24_050-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240327-DL_24_050-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.050 – CULT -Conventions associations percevant plus de 5 000,00 € de subvention communale.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240327-DL_24_050-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	305.8 Ko
Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu) Nom original : ANNEXE 15 - Arabesque Convention générale 2024.pdf Nom métier : 73_CO-045-214501694-20240327-DL_24_050-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	726.2 Ko
Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu) Nom original : ANNEXE 16 - CMPJM Loisirs Convention générale 2024.pdf Nom métier : 73_CO-045-214501694-20240327-DL_24_050-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	726.6 Ko
Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu)	application/pdf	724.6 Ko

Nom original : ANNEXE 17 - Ingré en Fêtes Convention générale 2024.pdf

Nom métier :

73_CO-045-214501694-20240327-DL_24_050-DE-1-1_4.pdf

Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu)

application/pdf

728.5 Ko

Nom original : ANNEXE 18 - Judo Convention générale 2024.pdf

Nom métier :

73_CO-045-214501694-20240327-DL_24_050-DE-1-1_5.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 mars 2024 à 15h42min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2024 à 15h43min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2024 à 15h43min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 mars 2024 à 16h00min40s	Reçu par le MI le 2024-03-28